

## REMARQUES SUR LA MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES SOCIALES: FONDEMENTS THÉORIQUES DU TRAVAIL DE TERRAIN

Anca- Marina VELICU

Deux principes pratiques – le principe de l'adéquation et le principe de la simplicité – articulent la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales, en raison du caractère particulièrement complexe [48] et mouvant de la réalité étudiée (les faits sociaux).

Le **principe de l'adéquation** (auquel nous avons déjà fait référence au sujet de la compilation et de l'étude des ressources bibliographiques) concerne la manière dont le sociologue définit et élabore son cadre conceptuel, en vue d'étudier une question clairement formulée d'entrée de jeu, ainsi que la stratégie méthodologique mise en place dans cette recherche, stipulant la nécessité de l'adéquation du cadre conceptuel-théorique et de la méthodologie, à l'objet d'une recherche.

Le **principe de la simplicité** stipule, quant à lui, qu'une structure simple est à préférer à une structure complexe, légitimant ainsi le recours à un modèle (théorique ou empirique) simplifié, qui ne prétende pas tout décrire/ tout expliquer, mais se limite à approximer pour le mieux une réalité très complexe: de fait, le principe de simplicité s'oppose à l'idée de l'isomorphisme entre réalité et modèle qui l'appréhende [8].

Les recherches menées en sciences sociales pendulent entre **approches nomothétique** (étudier ce que les individus ont en commun, rechercher lois générales) et **idyographiques** (analyser l'individu dans sa particularité et sa globalité), distinction à laquelle fait écho la distinction entre **procédures quantitatives** et respectivement **qualitatives** de recueil des informations et de sélection des données.

Les procédures quantitatives et respectivement qualitatives répondent à des exigences distinctes: validité (interne, externe), fidélité et objectivité, pour les procédures

quantitatives; crédibilité, transférabilité, consistance et fiabilité, pour les procédures qualitatives [11: 146] [49]. La **validité** d'un instrument (tel le questionnaire ou telle une échelle nominale, ordinale etc. contenue dans un pareil questionnaire) se réfère à la correspondance entre ce que nous voulons mesurer et ce que notre instrument mesure de fait: est-ce qu'une réponse négative (une non réponse) à une question telle «*Connais-tu une compagnie française? Le cas échéant, nomme-la*» donne une indication du manque d'appétence interculturelle de l'étudiant, de son désintérêt quant à la culture française, ou mesure-t-elle autre chose?

Traditionnellement, on distingue: **validité de contenu** (cohérence interne et exhaustivité: *est-ce que mon questionnaire recouvre toutes les manifestations pertinentes de la caractéristique mesurée et rien que celles-là?*), **validité concernant un critère** (y a-t-il une corrélation entre la mesure (par exemple, *entre le taux de réponses favorables à une question fermée à choix multiples attestant d'une motivation extrinsèque du sujet (paradigme de l'utilité vs de l'agréable)*), d'une part, et une variable-critère pertinente pour la caractéristique mesurée (*par exemple, le comportement scolaire de celui-ci: présence aux cours, devoirs, performances scolaires générales?*) et enfin, **validité de construction** (par rapport à un cadre théorique: par exemple, *les mesures (réponses) au questionnaire confortent-elles la relation déterministe (causale) posée par la théorie de la motivation, entre motivation et performance de l'étudiant?*). La **fidélité** rend compte de la **répétabilité** et de la **cohérence** de la mesure: une variation trop importante entre les résultats de répétitions de la procédure (passation du même questionnaire, au même public, à peu de temps d'intervalle [50]) est un indicateur d'erreur aléatoire [8: 38-40].

Dans la littérature, un certain flou terminologique subsiste quant au classement des techniques et instruments spécifiques à la recherche sociologique, tant pour ce qui est des descripteurs (**méthode/ technique/ moyen/instrument**) que pour ce qui est des catégories auxquelles ces derniers s'appliquent: **observation, interrogation (enquête), questionnaire, interview (entretien)** – ce que nous avons synthétisé dans le tableau 1.

Notons, en sus des données du tableau, que:

- L'observation s'oppose chez maint auteur également à l'expérimentation (sur l'axe *in vivo/ in vitro* [27]), elle-même remise en cause quand il y va des sciences de l'éducation («l'expérimentation est, dans ce domaine, des plus délicates, étant donné la complexité des phénomènes en cause et la difficulté de procéder à des expériences scientifiques «de laboratoire» qui ne seraient pas abusivement réductrices», ce pourquoi est-il conseillé de parler plutôt d'«essai contrôlé» [6]).

- Le **sondage** est entendu tantôt comme procédure d'échantillonnage [8, 14, 15] tantôt comme espèce particulière d'enquête, centrée surtout sur l'aspect subjectif de la réalité sociale (sur les opinions) [30].

- Parmi les techniques vivantes il est d'usage de distinguer [15], selon un axe différent de celui qui sépare les interrogations (recueil d'informations verbales) des observations (qui visent les comportements en général, pas seulement langagiers), entre «**techniques de rapports individuels**» et «**techniques de groupe**», les premières recouvrant typiquement (mais pas nécessairement [56]) les enquêtes, et les secondes, l'observation (fût-elle **directe** ou **participante** – une distinction dont il n'est pas fait mention dans la référence citée, mais prise en compte in [11]).

- Le caractère **indirect** de l'observation mise en place par le truchement d'enquêtes psychosociales (que le recueil d'information soit opérationnalisé par des questionnaires ou par des interviews) vient de ce que **l'observation du chercheur** prend appui sur **l'introspection des personnes interrogées**, d'où un risque accru d'altérations du fait observé par le fait même de l'observation [9].

- Les informations de source verbale doivent être corroborées par des informations tirées de l'observation et/ ou de renseignements documentaires. En effet, «la relative aisance à obtenir des données verbales incite parfois à se satisfaire de ce type d'informations. Une telle pratique n'est pas sans défauts car elle modifie, si

l'on n'y prend garde, l'objet d'étude», tout en soulevant le problème plus général «des relations entre déclarations verbales et comportements» [14: 354].

Les instruments de recueil des informations verbales (le questionnaire et l'interview) exploitent la question, mais ils ne peuvent revendiquer l'étude de l'interrogation comme objet spécifique : pour montrer que la technique du questionnaire ne peut pas se réduire à quelque recettes fondées somme toute sur le sens commun, nous évoquerons brièvement, à la suite de [14: 364-366], l'apport des logiciens, de la psychologie cognitive et de la pragmatique linguistique à titre d'assises théoriques de ce composant du travail de terrain que nous entreprenons.

Les logiciens s'intéressent surtout à l'impossibilité d'attribuer aux phrases interrogatives une valeur de vérité – d'où l'émergence d'une logique non propositionnelle, la logique dite «*érotétique*», qui étudie les aspects formels des questions et des réponses. La psychologie cognitive, quant à elle, s'intéresse aux mécanismes psychologiques permettant au sujet de comprendre des questions et d'y répondre, en mobilisant en mémoire les éléments pertinents, et en modalisant éventuellement la réponse selon son degré de certitude ou d'incertitude. La pragmatique de l'illocutoire envisage les questions comme cas particulier de requêtes (demandes d'information ou de confirmation), et met en vedette le rôle des stratégies d'indirection (questions-requêtes: *voulez-vous me passer le sel?*). Les interactionnistes (tel Goffman) mettent l'accent sur les rapports de force entre les interlocuteurs, définissant la question comme acte qui ménage la face positive (l'image de marque) de l'interlocuteur (censé connaître la réponse), tout en menaçant sa face négative (son territoire personnel : du fait de l'obligation où elle le met de répondre, donc d'agir), et comme acte qui menace la face positive du locuteur qui avoue son ignorance). La pragmatique inférentielle (Théorie de la Pertinence – Sperber & Wilson 1989) propose une analyse linguistique des questions, d'inspiration cognitiviste, en termes de la réponse attendue : la question instaure une relation interprétative entre la pensée du locuteur et une pensée désirable (une pensée qu'il serait désirable (pour le locuteur) que l'allocutaire en vienne à entretenir), ce qui majore le thème du caractère pré-orienté de la réponse.

Notons dès à présent que, dans le jargon des enquêtes psychosociales, le couple question

ouverte/ question fermée a une autre acception qu'en linguistique: sont réputées fermées toutes les questions à options de réponse spécifiées (questions oui/non ou questions **qu-** au même titre), et que les questions ouvertes ont mauvaise presse en fait de questionnaires et d'interviews directs. Le plus souvent, de telles questions compensent un travail de pré-enquête insuffisant.

Maint auteur met en garde contre les questions qui orienteraient la réponse de manière manifeste (*ne pensez-vous pas que... ?*), et nous ne pouvons que les suivre. En revanche, mettre au ban toute question qui «mette en jeu des réactions émotionnelles» [14] nous semble sujet à caution: ce

qui vaut par exemple des questionnaires qui font de la motivation une variable (latente) à étudier. Parmi les règles d'emploi à respecter dans les techniques d'interrogation, il ne faut pas oublier non plus la contrainte d'accessibilité (pas de formes grammaticales trop complexes (doubles négations, excès d'enchâssements récursifs), pas de termes trop techniques, pas d'équivoque). Un autre problème délicat est celui de l'effet de halo, autrement dit, celui de l'influence exercée par une question sur d'autres questions et donc sur d'autres réponses – ce qui pose des contraintes sur l'ordre des questions.

Tableau 1

